

CALENDRIER DES D.S - VIE DE CLASSE - SOUTIEN.

**Les vendredis, nos élèves de sixième auront DS
ou VDC ou soutien/ permanence
EN FONCTION DU CALENDRIER CI-DESSOUS**

VENDREDI		6A- 6C	6B- 6D
	5/09	VDC	VDC
	12/09	VDC	VDC
	19/09	DS	DS
	26/09	VDC	SOUTIEN/PERM
	03/10	SOUTIEN/PERM	VDC
	10/10	DS	DS
	17/10	VDC	SOUTIEN/PERM
	7/11	SOUTIEN/PERM	VDC
	14/11	DS	DS
	21/11	VDC	SOUTIEN/PERM
	28/11	SOUTIEN/PERM	VDC
	12/12	DS	DS
	19/12	VDC	SOUTIEN/PERM
	09/01/2015	SOUTIEN/PERM	VDC
	16/01	DS	DS
	23/01	VDC	SOUTIEN/PERM
	30/01	SOUTIEN/PERM	VDC
	13/02	DS	DS
	20/02	VDC	SOUTIEN/PERM
	13/03	SOUTIEN/PERM	VDC
	20/03	DS	DS
	27/03	VDC	SOUTIEN/PERM
	03/04	SOUTIEN/PERM	VDC
	10/04	DS	DS
	17/04	VDC	SOUTIEN/PERM
	24/04	SOUTIEN/PERM	VDC
	22/05	DS	DS
	29/05	VDC	SOUTIEN/PERM
	05/06	SOUTIEN/PERM	VDC
12/06	DS	DS	
19:06	VDC	SOUTIEN/PERM	
26:06	SOUTIEN/PERM	VDC	

COLLÈGE ST WINOC BERGUES
ANNÉE SCOLAIRE 2014- 2015



CLASSE DE SIXIÈME
LIVRET DE PRÉSENTATION

LISTE DES PROFESSEURS .

MATIERE	6 A	6 B	6 C	6 D
Professeur principal	Mme Debrouwer	Mlle Brandt	Mlle Fache	Mme Gauthereau
Français	Mme Badr	Mlle Brandt	Mme Badr	Mlle Brandt
Mathématiques	Mme Vanderlynden	Mme Gauthereau	Mme Vanderlynden	Mme Gauthereau
Anglais	Mme Debrouwer	Mr Van Agt	Mme Debrouwer	Mr Van Agt
Histoire/Géo	Mme Schapman	Mme Schapman	Mme Schapman	Mme Schapman
S.V.T.	Mme Spillemaecker	Mme Spillemaecker	Mme Spillemaecker	Mme Spillemaecker
Technologie	Mme Theeten	Mme Theeten	Mme Theeten	Mme Theeten
E.P.S.	Mme Lefebvre	Mme Frenay	Mme Fache	Mlle Frenay
Musique	Mr Desmarchelier	Mr Desmarchelier	Mr Desmarchelier	Mr Desmarchelier
Arts	Mme Duval	Mme Duval	Mme Duval	Mme Duval
C.D.I.	Mme Vanderbeken	Mme Vanderbeken	Mme Vanderbeken	Mme Vanderbeken



ARTS PLASTIQUES .



Répartition horaire: 1H par semaine pour tout niveau, durant laquelle ont lieu les cours d'arts plastiques et les cours d'histoire des arts à part égale. Le niveau de sixième est dédié à une approche « de l'objet et de l'œuvre » .

Matériel et matériaux: Les élèves sont tenus d'avoir leur matériel à chaque séance d'arts plastiques, le cahier d'arts plastiques pour toutes séances et le portfolio à chaque cours d'histoire des arts .Le professeur prévient avant la première séance d'un projet artistique sur le type de matériaux (récupération) à prévoir : le jour de la séance, chacun est équipé pour se mettre au travail.

Compétences:

- Savoir écouter et suivre les consignes, se concentrer sur une problématique pour trouver une solution personnalisée.
- Savoir se mettre au travail sans perdre de temps
- Savoir parler de son projet avec pertinence lors de la verbalisation
- Savoir écouter l'autre parler de son projet lors de la verbalisation
- Savoir utiliser un vocabulaire approprié aux arts plastiques
- Savoir résumer l'essentiel du contenu d'un cours d'histoire des arts en utilisant les mots clé ou des tableaux récapitulatifs
- Savoir travailler de façon régulière avec l'outil informatique (recherches artistiques et traitement de l'image) Savoir respecter les dates de rendu.

Evaluation: Elle se fait sous forme de DS (Devoir Surveillé)



Répartition horaire : 1 heure par semaine

Compétences :

- Chant : Apprentissage de la maîtrise vocale (respiration, articulation). Découverte de répertoires anciens et en relation avec le siècle du niveau.
- Ecoute : écoute d'œuvres, chants, apprendre à se sensibiliser aux sens, aux textes dans leurs contexte

Programme Histoire de la musique :

6^{ème} : Le moyen-âge : V au XV siècle

Activité annexe facultative

Chorale : 1 h / semaine avec l'objectif de réaliser un concert, de participer à diverses manifestations avec le collègue

C'est à la fois un outil de formation des élèves à la recherche documentaire, un centre de ressources multimédia et un lieu d'ouverture culturelle par la lecture, les expositions....

Tu peux y venir pour :



Faire des recherches avec un professeur dans le cadre d'une heure de cours

- **Faire des recherches (dictionnaires, documentaires, encyclopédies, Internet, ...)**
- **Lire des romans, des bandes dessinées, des magazines...**
- **Emprunter un livre pour 2 semaines** (tout retard non prévu ou détérioration sera sanctionnée)
- **Enrichir ta culture personnelle en consultant les ouvrages documentaires sur des thèmes variés (animaux, art, sport, histoire...)**
- **Utiliser les ordinateurs** pour consulter BCDI, mettre en forme du texte (WORD, EXCEL...) et te connecter à Internet dans le cadre de recherches
- **Préparer des exposés**
- **Travailler en groupe**
- **T'informer sur les métiers, les études et l'orientation** en consultant la documentation ONISEP

Pour t'aider dans tes recherches, savoir si un livre est disponible, découvrir les nouveautés, utilise le portail du cdi!!!

Voici l'adresse. <http://0592933t.esidoc.fr>

On s'y retrouve également pour le club lecture le club journal, la participation à des concours...

BUREAU DE VIE SCOLAIRE

Le Bureau de la Vie Scolaire, joignable sur une ligne directe ,

03 28 65 97 54, situé sur la cour de l'établissement est ouvert de 8H à 18H.

En lien direct avec la CPE et la Direction, le BVS est chargé notamment de :

- L'accueil des élèves au quotidien pour les problèmes dans l'établissement, pour tout autre renseignement...
- La réception des élèves en retard ou de retour d'absence.
- S'informer ou se renseigner (sur l'absence d'un professeur, une activité, des modifications éventuelles d'emplois du temps...)
- Donner ou déposer (courrier pour l'administration, motifs d'absences ou de retard...)
- La gestion des carnets de liaison et des sanctions relatives aux cases travail et comportement.
- L'édition des bulletins et relevés de notes.
- L'organisation des réunions de parents et des rendez vous.
- La gestion des emplois du temps et autorisations exceptionnelles de sorties.
- L'information aux parents : des absences, des renvois de cours.
- Des photocopies avec autorisation du CPE pour les élèves.
- L'attribution des casiers loués aux élèves.

Les responsabilités du bureau de vie scolaire

- *L'aide au fonctionnement de l'établissement*
- *La collaboration avec le personnel enseignant*
- *L'animation éducative*

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ET ASSOCIATION SPORTIVE .

Répartition horaire: 4 heures d'EPS réparties en deux fois deux heures.



Tenue: La tenue de sport est obligatoire.. Elle sera adaptée en fonction des sports pratiqués et de la météo.

Activités proposées durant l'année: Sept activités sont pratiquées durant l'année scolaire : demi-fond, gymnastique, lutte, danse, volley-ball, course d'orientation et natation (une fiche par classe vous précisera les activités par période). Le cycle natation se déroule à la piscine Paul Asseman, les enfants seront répartis en deux groupes de niveau. Un surcoût supplémentaire vous sera demandé pour cette activité aux alentours des vacances de février.

Certificat médical: Chaque élève doit obligatoirement posséder un certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive en compétition »

L'association sportive propose à vos enfants des activités sportives supplémentaires généralement le mercredi après-midi de 13h à 15h. Une fiche d'inscription vous parviendra par votre enfant après la journée du sport scolaire qui aura lieu le mercredi 18 septembre 2013, elle définira les différentes activités et leurs horaires. Ces activités extrascolaires pourront aboutir à des compétitions selon le désir de l'enfant.

Classe de neige: Du 1 au 8 février 2014, une classe de neige sera proposée. Celle-ci aura lieu à Albiez-Montrond, elle alliera ski alpin, balade en raquettes et vie en collectivité. Son prix sera de 420 euros (une information supplémentaire vous sera fournie par courrier.)

Répartition horaire : 1h 30 par semaine.

Pour réussir en SVT : Chaque cours doit être appris pour le cours suivant selon la méthode :



- Apprendre par cœur les résumés en rouge et les schémas, lire et comprendre les activités écrites en bleu.
- Utiliser un crayon et un brouillon pour écrire les mots clés et les mots scientifiques afin de maîtriser leur orthographe.

Utiliser le livre pour se remettre en mémoire les documents étudiés pendant le cours.

Savoir correctement une leçon de SVT nécessite deux temps : un premier pour l'apprendre et un deuxième pour la revoir (deux passages permettant de consolider l'apprentissage).

Suite à une absence il est nécessaire d'avoir récupéré le cours manqué et de l'avoir appris.

Ne pas oublier que le professeur est là pour vous aider et ne pas hésiter à lui poser des questions.

Contrôles :

- IE ponctuelles sur 10 portant sur le vocabulaire et les définitions.
- IE sur 20 en fin de chapitre.
- DS sur 20 portant sur un grand chapitre ou sur plusieurs chapitres.

Tous ces contrôles portent de manière équilibrée sur les connaissances et sur les compétences méthodologiques.

L'internat est un service rendu pour permettre aux élèves d'effectuer leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. C'est aussi un excellent apprentissage de la vie en collectivité. On y apprend donc à se socialiser pour plus tard.

L'internat du collège Saint Winoc est structuré en trois parties :

- ▶ Les filles, les garçons 4/3, les garçons 6/5
- ▶ Chaque partie est placée sous l'autorité d'un responsable dans un climat de confiance, de dialogue, de respect des règles et des personnes.
- ▶ Dans une ambiance familiale, la vie de l'internat s'articule autour du travail scolaire, d'activités sportives, culturelles, ludiques, afin que chacun trouve son équilibre.

L'équipe éducative a pour mission d'accompagner les élèves dans ses devoirs mais aussi lui apprendre à s'organiser pour le conduire vers l'autonomie. Certaines études sont pratiquées en petits groupes encadrées par des surveillants, accompagnés par des enseignants et le choix se fait en fonction des besoins des élèves.

Accueil des élèves internes :

- En règle générale, l'accueil à l'internat est assuré du lundi matin 8h au vendredi soir 17h45.
- Le départ des internes a lieu à 16h30 le vendredi
- Le retour est fixé au lundi matin avant la première heure de cours.

A la demande de la famille formulée le lundi matin et dûment justifiée, la sortie d'un interne est possible le mercredi midi après les cours et le retour se fait le mercredi soir à partir de 17h00 ou le jeudi matin.

FRANCAIS .

Horaires : 5 heures par semaine .

Comment se déroule un cours de français ?



Au collège, nous travaillons sous forme de parcours (chapitre). Celui-ci est divisé en séances qui donnent lieu à l'étude d'une des dominantes suivantes : lecture, grammaire, conjugaison, orthographe, lexicque, expression écrite ou orale, histoire des arts.

Au cours de l'année, les élèves devront lire trois œuvres intégrales qui seront travaillées en classe ainsi que des œuvres qu'ils choisiront parmi une liste. Il est demandé d'avoir un exemplaire personnel des œuvres étudiées pendant l'année.

Exigences

- Avoir son matériel (trousse, feuilles, classeur, manuel) et le livre étudié pendant le parcours.
- Relire chaque soir les leçons de la journée et s'avancer dans le travail pour éviter la surcharge. Même si on a l'impression de « ne pas avoir de travail », il faut relire la leçon dès le soir même.
- Apprendre les « mots nouveaux » signalés par un astérisque ou écrits en rouge. Après une absence, le travail prévu doit être récupéré et présenté au professeur dans les meilleurs délais. Tout contrôle sera rattrapé

TECHNOLOGIE .

Horaires : 1 heure de technologie en classe entière toutes les semaines et 1 heure une semaine sur 2 suivant le groupe (Groupe 2 en semaine paire et Groupe 1 en semaine impaire).

En technologie nous nous poserons les questions suivantes : **A quoi sert un objet ? Comment fonctionne-t-il ? Comment le fabrique-t-on ? Comment a-t-il évolué ?**



Le thème de l'année de 6^{ème} : Les moyens de transports

Nous étudierons, démonterons réglerons des objets techniques comme le vélo, les rollers, le skateboard, la trottinette, les éléments d'un vélo, ...

Tout au long de l'année, le programme sera articulé autour **de 6 approches** :

- Le fonctionnement de l'objet technique
- Les matériaux utilisés
- Les énergies mises en œuvre
- L'évolution de l'objet technique
- La communication et la gestion de l'information (informatique)
- La réalisation d'un objet technique.



Déroulement d'un cours :

Les cours se déroulent souvent en groupe.

Nous prenons connaissance du travail à faire.

Nous nous posons des questions et fixons des hypothèses.

Par groupe de 5 élèves, nous faisons des recherches et nous discutons pour trouver des réponses.

Nous mettons en commun nos réponses et nous en discutons ensemble.

Nous faisons une synthèse et notons ce qu'il faut retenir et apprendre.

MATHEMATIQUES .

Répartition Horaire: 4 heures par semaine.



Organisation d'une heure de cours :

Les nouvelles notions sont amenées par des activités écrites ou informatiques et le cours est ensuite notée dans le cahier de cours. Des exercices sont ensuite proposés en classe et à la maison.

Des devoirs sont donnés tous les jours et les évaluations sont régulières.

Ce qu'il faut pour réussir en mathématiques :

- Il faut tenir un cahier de cours propre et bien écrit.
- Il est impératif de revoir tous les jours le cours même si cela n'a pas été indiqué par le professeur.
- Il faut effectuer le travail écrit demandé et le rendre à la date indiquée.
- Il faut être attentif en classe et ne pas hésiter à poser des questions dès la première difficulté.
- Avoir son matériel de géométrie en état de fonctionnement et ceci jusqu'à la fin de l'année.
- Connaître ses tables de multiplication.

Contrôles : Les interrogations écrites sont régulières. Deux DS par trimestre sont programmés. Des DM (Devoir maison) sont donnés régulièrement

HISTOIRE/ GEOGRAPHIE, EDUCATION CIVIQUE .

Répartition horaire :

Histoire-Géographie : 2 heures 30 par semaine

Education-civique : 1 heure tous les 15 jours



Les séquences en histoire et en géographie seront travaillées en continu par alternance.

Pour réussir en histoire / géographie et éducation civique :

- Le travail doit être régulier. Les leçons doivent être apprises (et pas seulement lues) pour chaque cours = comprendre et retenir. Les titres et les problématiques sont également importants pour comprendre les enjeux du cours.
- Le vocabulaire est à savoir par cœur et parfois les exercices dans le TP
- Des recherches internet peuvent être demandées en vue de préparer une séance ou de la compléter.



Il faut faire attention à la lecture et à la compréhension des consignes lors des évaluations. Les évaluations se déroulent la fin de chaque séquence mais chaque cours commence par une évaluation orale.

ANGLAIS .



Objectif : Niveau A1 vers A2

Répartition horaire : 4 heures par semaine

Compétences : Etre capable de :

- Réagir et dialoguer
- Ecouter et comprendre
- Parler en continu
- Lire
- Ecrire



Pour développer ces compétences :

En classe : Une participation orale active et régulière en cours est nécessaire.

Une réelle concentration qui permet d'écouter et de comprendre est tout aussi indispensable.

A la maison : Le travail écrit et /ou de mémorisation est à faire consciencieusement. Il sera contrôlé de manière systématique au cours suivant.

Regarder un film en VO, écouter les chansons de son groupe préféré, lire une publication en anglais, s'intéresser à la culture, aux informations concernant un pays anglophone, dialoguer avec ses parents, un grand frère ou une grande sœur, toutes ces activités ne peuvent être que bénéfiques à l'apprentissage de l'anglais.

Contrôles : Une évaluation écrite est prévue à la fin de chaque « Unit » et des DS seront programmés 1 à 2 fois par trimestre.

INITIATION LANGUES LV2 ALLEMAND-NEERLANDAIS

Répartition horaire : 1 heure une semaine sur deux.

Chaque élève de sixième participera une semaine sur deux à un cours de néerlandais ou d'allemand durant la moitié de l'année et inversera ensuite pour le reste de l'année.

Objectif : Aborder une LV2 par la connaissance de cultures européennes nouvelles

Exigences : .

La prise de connaissance d'une culture par une langue vivante nécessite une participation active en cours. « Participer » c'est demander la parole, écouter attentivement ses camarades, respecter l'opinion de tous, acquérir l'envie de connaître des choses nouvelles



Evaluations : Cette initiation ne fera pas l'objet d'évaluation.

AIDE AU TRAVAIL PERSONNALISE (A.T.P.)

Répartition horaire : 1 heure semaine

Objectif : Chaque semaine les élèves auront une heure d'aide au travail personnel qui sera prise en charge par le professeur principal ou le responsable de niveau.

Cette heure est destinée à aider nos élèves dans leur intégration au collège par l'acquisition de technique d'apprentissages et d'organisation personnelle de leur emploi du temps, de leurs devoirs, de leur apprentissage des leçons...